



HAL
open science

**INDÉSIRABLES DANS LA VILLE, UTILES DANS
L'ORDURE? LES RÉCUPÉRATEURS DE DÉCHETS
URBAINS ENTRE RELÉGATION, INTÉGRATION
ET DEMANDE DE RECONNAISSANCE
(CASABLANCA, RABAT)**

Etienne Allix, Bénédicte Florin

► **To cite this version:**

Etienne Allix, Bénédicte Florin. INDÉSIRABLES DANS LA VILLE, UTILES DANS L'ORDURE? LES RÉCUPÉRATEURS DE DÉCHETS URBAINS ENTRE RELÉGATION, INTÉGRATION ET DEMANDE DE RECONNAISSANCE (CASABLANCA, RABAT). Géographie et cultures, 2016, Les Indésirables, 98, pp.23-45. halshs-01718589

HAL Id: halshs-01718589

<https://shs.hal.science/halshs-01718589v1>

Submitted on 7 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INDÉSIRABLES DANS LA VILLE, UTILES DANS L'ORDURE ?

LES RÉCUPÉRATEURS DE DÉCHETS URBAINS ENTRE RELÉGATION, INTÉGRATION ET DEMANDE DE RECONNAISSANCE (CASABLANCA, RABAT)

Undesirable in the city, useful in the garbage? Wastepickers between relegation, integration and claim of recognition in Morocco (Casablanca-Rabat)

Étienne ALLIX¹

*UMR Citères – Équipe COstruction politique et Sociale des Territoires (COST) & Équipe Monde Arabe et Méditerranéen (EMAM)
Université François-Rabelais, Tours*

Bénédicte FLORIN²

*UMR Citères – Équipe Monde Arabe et Méditerranéen (EMAM)
Université François-Rabelais, Tours*

Résumé : Les récupérateurs de déchets au Maroc, parce qu'ils fouillent les poubelles, sont indésirables et relégués à la marge de la société et aux marges des villes alors même que leurs activités fondent l'économie informelle et formelle du recyclage. L'exclusion dont ils sont l'objet est liée à la construction sociale de l'indésirabilité et aux politiques de gestion qui tentent de les réguler, de les réprimer, parfois de les instrumentaliser. Leur double statut, oscillant entre parias trop visibles dans les espaces publics et main-d'œuvre nécessaire à la filière du recyclage, rend compte de l'ambiguïté de la figure du récupérateur de déchets, même si l'émergence de petits entrepreneurs (grossistes et recycleurs) s'accompagne d'une demande de reconnaissance de leur travail pour faire valoir leurs droits. Cependant, leur impuissance à réduire ou à échapper à l'indésirabilité, en partie parce qu'ils ne sont jamais intégrés aux débats publics ou aux réformes du système de gestion des déchets, ouvre le débat sur le rôle et la responsabilité de l'État.

Mots-clés : Maroc, récupérateurs de déchets, marginalité, indésirabilité espaces publics, informel, répression, exclusion, inclusion, économie des déchets

Abstract: *In Morocco, because they rummage through rubbish bins, wastepickers are undesirable and relegated outside the society and the city, even though their activities are the basis of the informal and formal economy of recycling. Their exclusion is related to the social construction of « undesirability » and to urban management policies attempting to regulate their activities, to repress, and sometimes to instrumentalize them. Their dual position – being outcasts too much*

¹ Courriel : etienne.allix@gmail.com

² Courriel : benedicte.florin@univ-tours.fr

visible in public places and cheap labour force needed by the recycling industry – shows how the figure of the wastepicker is ambiguous. Even if the emergence of small entrepreneurs (wholesalers and recyclers) comes with the claim for recognition of their work and rights. However, as they are almost never involved in the public debates on reforms about waste management system, they are not able to reduce nor to escape the “undesirability”. This situation questions finally the responsibility of political actors.

Keywords: Morocco, wastepickers, marginality, undesirable, public spaces, informal, repression, exclusion, inclusion, waste economy

« Pour manipuler l’intouchable, il fallait être un intouchable. (...)
[Le boueux] était l’unique frontière qui séparait l’ensemble
de la communauté de la débâcle. »
Tristan Egolf, *Le seigneur des porcheries*, roman, Folio, 1998, p. 377.

INTRODUCTION

Au Caire, les récupérateurs de déchets urbains furent associés au XVII^e siècle au « *groupe des corporations exécrables et impies* », celles des prostituées, vagabonds, mendiants et voleurs (Assaad, 1988, p. 186). Au XVIII^e siècle, en France, les rebuts de la société – mendiants, anciens prisonniers – sont sommés d’évacuer les déchets et les immondices de la ville (Corbin, 1982). En 1920, à Paris, les biffins de la Zone³, furent accusés d’avoir propagé en ville la dernière peste baptisée « peste des chiffonniers ». En Inde, les *scavengers* – littéralement « charognards » – appartiennent aux catégories les plus intouchables de la société ; à Mexico (Lomnitz, 1975, Cirelli et Florin, 2015), à Naples ou Palerme (Maccaglia, 2014), ils sont associés aux mafias et à la corruption politique.

Partout, les exemples de la répugnance que suscitent les récupérateurs de déchets et les termes qui les qualifient témoignent de leur position en tant que « classes malpropres, classes dangereuses » (Faure, 1977). Quels que soient les lieux et les époques, ces « bandes de chasseurs-cueilleurs dans la jungle urbaine » (Lomnitz, 1975, p. 17) sont indésirables parce qu’elles transgressent des normes.

Pour autant, les récupérateurs représentent une figure paradoxale. Ils sont à l’évidence indésirables, mais souvent indispensables parce qu’ils délestent la ville et les décharges de quantité de matériaux qui servent de matière première à l’industrie du recyclage (figure 1). Ils sont (trop) visibles dans les

³ Le terme « biffin dérive de « biffe », étoffe rayée et, par extension, chiffon récupéré par les chiffonniers. E. Atget fut l’un des premiers à photographier les biffins dont les bicoques se situaient dans la « zone », au-delà des fortifications parisiennes (Atget, 1912 ; Barles, 2005).

espaces publics du fait de leur activité de collecte, tout en vivant et travaillant dans les marges et interstices discrets de la ville. Ils se situent souvent dans l’informalité, échappant aux cotisations et taxes étatiques, ou même dans l’illégalité lorsque la récupération leur est interdite.

Ce sont les modalités de production de l’indésirabilité paradoxale des récupérateurs de déchets, sur les plans symbolique et matériel que nous nous proposons d’analyser ici.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

Notre travail se fonde sur des observations et entretiens semi-directifs avec des récupérateurs de déchets. Leur trame s’intéressait aux histoires de vie, itinéraires résidentiels, pratiques professionnelles et adaptations ou résistances des récupérateurs face aux politiques publiques.

Entre 2012 et 2015, Bénédicte Florin a réalisé une trentaine d’entretiens à passages répétés dans le quartier des récupérateurs de Lahraouine ainsi que 3 entretiens avec le responsable de la décharge de Casablanca à Médiouna.

Depuis 2015, Étienne Allix a rencontré, près de 60 récupérateurs collectant dans les rues des quartiers centraux de Rabat et Casablanca. Il s’est également entretenu avec 10 petits grossistes à Rabat, Salé et Casablanca et avec les trieurs et responsables de la coopérative de Rabat. Ce sont ajoutés des entretiens non-directifs avec des riverains des lieux de travail des récupérateurs ainsi qu’avec des responsables des politiques de gestion des déchets.

De façon générale, les femmes sont rares dans ce travail et peu désireuses de répondre aux questions. Ce sont des hommes – adolescents ou plus âgés, mariés ou célibataires – qui ont accepté les entretiens, malgré des situations de défiance à l’égard de l’enquêteur qui, mal identifié, peut être assimilé à un représentant des autorités.

Nous avons fait le choix ici de nous situer au plus près du terrain plutôt que de nous référer aux sources médiatiques ou documents officiels (peu nombreux), afin de saisir au mieux les facettes de l’indésirabilité.

Enfin, nous remercions chaleureusement M. Azaitraoui, enseignant-chercheur en géographie à l’Université de Khouribga, Marwan Elhajjami et Mala Badi, pour leur aide à la traduction de l’arabe dialectal marocain ainsi que tous les travailleurs des déchets qui ont accepté de nous répondre longuement.

Les récupérateurs marocains n’échappent pas aux représentations majoritaires évoquées ci-dessus. En raison de leur proximité avec le déchet, les *bouâra*, *mikhala*, ou *habbacha*⁴ compilent les stigmates au sens goffmanien du terme, désignant « un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu’en réalité c’est en termes de relations et non d’attribut qu’il

⁴ *Bouâra* dérive du français « éboueur » ; *mikhala* et *habbacha* signifient « fouilleurs », les premiers collectant dans les bennes, les seconds collectant dans les décharges.

convient de parler. » (Goffman, 1963, p. 13). Pour les citoyens, les récupérateurs sont potentiellement des *chamkara*⁵ – drogués –, des clochards et mendiants, des analphabètes et des « ruraux » – au sens de « bouseux » –, des voleurs, voire des criminels.

Or, notre recherche menée auprès de récupérateurs de déchets à Rabat-Salé et Casablanca montre que, s'ils sont conscients des jugements portés sur eux, ils élaborent cependant un contre-discours relativisant ces catégories et stigmatisations à leur encontre. Ce discours de légitimation de leur place en ville et de leur rôle en faveur de la société est à leurs yeux d'autant plus nécessaire que l'indésirabilité à leur égard se matérialise aussi par de nombreux obstacles réduisant leurs activités de collecte de la ressource qu'est le déchet et menaçant leur gagne-pain. Liée aux politiques publiques, cette régulation de l'indésirabilité oscille entre élimination, contrôle, formalisation et inclusion de ces « travailleurs des déchets » (Corteel, Le Lay, 2011).



Figure 1 – Un récupérateur du quartier des grossistes de Lahraouine avec son chargement de polystyrène revendu comme isolant dans le bâtiment. Nous précisons que les photos de cet article ont été prises avec l'accord des intéressés.
© Pascal Garret⁶, Casablanca, 2016

⁵ *Chamkar* est un néologisme issu de « chimie-couleur », nom d'un ancien site de production de solvants de Casablanca, et désigne ceux qui inhalent des solvants.

⁶ Pascal Garret, sociologue et photographe, a travaillé avec les auteurs à Casablanca et Rabat. Pour en savoir plus : www.bab-el-louk.org/

La première partie de notre article montre comment se construit socialement et politiquement l'indésirabilité du récupérateur qui, parce qu'il manipule le déchet, transgresse les normes sociales et, parce qu'il arpente les espaces publics, est un intrus incompatible avec la vision des gestionnaires de la ville.

L'indésirabilité des récupérateurs se traduit donc par leur assignation dans les marges avec, de plus, une double peine liée à la proximité du déchet qui renforce toujours leur exclusion. Pourtant, leurs espaces de vie, positions sociales et pratiques professionnelles sont loin d'être homogènes comme en témoignent les hiérarchies les distinguant les uns des autres, explicitées dans la deuxième partie de ce texte.

Enfin, la troisième partie analyse les tensions liées à la gestion politique de ces « braconniers » urbains (Certeau, 1990, Scott, 2008). Pour sortir de l'invisibilité, les entrepreneurs des déchets tentent de se mobiliser face aux réformes en cours ; celles-ci, hésitant entre régulation, répression et intégration, cherchent à rendre moins visible ce qui constitue néanmoins une force de travail rentable.

MANIPULER LE DÉCHET ET FOUILLER EN VILLE : QUAND LES RÉCUPÉRATEURS TRANSGRESSENT DES NORMES

Manipuler l'indésirable : une transgression de normes d'hygiène

En français, l'étymologie du mot déchet – ce qui est jeté en bas – est articulée au verbe « déchoir » qualifiant la déchéance et la chute (Harpet, 1999, p. 49). Au Maroc, la simple élocution de la saleté est taboue et honteuse. Il est de mise de faire précéder les termes qui s'y réfèrent par l'expression *hachak*, équivalent de « sauf votre respect ». Celle-ci s'emploie particulièrement avec le mot *zbel* qui s'applique au contenu souillé des bennes à ordures, mais qui, dans la vie courante, désigne tout ce qui est considéré comme impur, laid ou sale.

Dès lors, l'on comprend que la manipulation directe du déchet constitue une transgression encore plus puissante que sa simple évocation : la récupération des déchets fait de ceux qui la pratiquent des indésirables car elle incarne un écart à des normes sanitaires généralement admises. Même si, *in fine*, la récupération des matériaux remplit bien une fonction d'extraction des déchets, elle suscite l'aversion lorsqu'elle se décline dans l'espace public. En fouillant le contenu des bacs ou des décharges, les récupérateurs perturbent le fonctionnement d'un processus social et culturel d'invisibilisation et de mise à distance des déchets aboutissant à leur enfouissement en périphérie des villes. Plus largement, ils semblent transgresser ce qui s'apparente au Maroc à une règle de l'isolement de l'impur et font ressurgir la menace du déchet. Le récupérateur outrepassé une frontière, il franchit une ligne justifiant par son acte la réprobation générale (Douglas, 1971).

Ce qui définit également les fouilleurs, c'est le contact avec l'ordure, le plus souvent à mains nues, parfois à l'aide de crochets ; c'est aussi leur position courbée, la tête dans le bac provoquant la gêne. Au Maroc, les termes *mikhala* ou *habbacha*, littéralement « ceux qui fouillent », comportent une connotation de dédain. Le fouilleur suscite au mieux la pitié, au pire la moquerie et le mépris. On s'en éloigne car il est vagabond, voleur, sale, malodorant et inquiétant⁷. Assimilé au mendiant, dont l'activité est interdite par le Code pénal, il est, de fait, criminalisé car sous la menace d'une arrestation.

Pourtant, dans leurs propos, des récupérateurs distinguent leurs activités de toute forme de délit, même s'ils reconnaissent que la marginalisation de leurs quartiers explique que des individus recherchés par la police et la justice puissent s'y cacher.

Le déchet, et *a fortiori* les récupérateurs de déchets, constituent donc un objet de répulsion socialement construit, historiquement ancré et communément répandu. La superposition de sens entre « déchets » et « déchets sociaux » (Lhuilier, 2005, Bauman, 2009) construit une grande part des représentations et discours communs catégorisant, disqualifiant et stigmatisant les récupérateurs.

Or, l'une des tensions entre ces « *outsiders* » (Becker 1985) et le reste de la société, dont les autorités, réside bien dans ce décalage entre le jugement qu'ils portent sur eux-mêmes et sur leur travail et les représentations et discours exogènes portés à leur rencontre. En ce sens, la déviance – dont ils sont accusés et dont ils sont conscients – n'est pas due, à leurs yeux, à leurs activités en tant que telles, mais plutôt à l'application par les autres de normes et de sanctions contre eux (Becker, 1985, p. 33). Ceci explique notamment les résistances discursives des récupérateurs sur lesquelles nous revenons en dernière partie de cet article.

⁷ Dans de nombreuses sociétés la récupération est associée à la folie, la sorcellerie ou aux mauvais esprits tels les djinns rôdant sur les tas de déchets. Lire à ce sujet É. Guitard (2015).

**La récupération :
une intrusion incompatible avec la ville « moderne »⁸**

À Rabat comme à Casablanca, l'activité de récupération dans les rues est tolérée par les pouvoirs publics à condition qu'elle ne soit pas trop visible. L'archaïsme symbolisé par la charrette et la fouille à mains nues dans les poubelles ne doit pas entacher l'image des grandes villes du Royaume.

Or, les territoires de collecte des récupérateurs correspondent aux quartiers centraux, aisés et touristiques dont l'apparence se doit d'être irréprochable. Ils y trouvent une quantité importante de matières recyclables et la probabilité d'y dénicher des objets de valeur y est plus forte, ce qui explique que l'on y observe davantage de récupérateurs au travail.

Ils y sont donc aussi plus visibles, ce qui contrarie le *wali* (préfet) de Rabat dont l'un des conseillers explique : « *Le problème c'est qu'ils ne font pas ça discrètement et cela a un impact sur l'esthétique et l'embellissement de la ville (...). Les chiffonniers, c'est un fléau qu'on ne peut éradiquer totalement, comme les odeurs de la décharge* »⁹. Les préoccupations hygiénistes des gestionnaires portent sur les nuisances liées aux chiffonniers dans ces espaces considérés comme modernes. Et ce d'autant plus que, à partir des années 2000, se multiplient les grands projets de rénovation urbaine (Corniche à Casablanca, Bouregreg à Rabat, etc.) et de requalification des espaces publics (places ou couloirs du tramway), qui participent à ce processus de mise aux normes. Sortant de leurs quartiers et franchissant des frontières, les récupérateurs collectent dans des espaces où leur présence est illégitime et peu contrôlable.

En bref, il s'agit de pratiques que les étrangers et touristes ne doivent pas voir et que les catégories moyennes et aisées ne doivent plus voir. En pénétrant dans ces espaces privilégiés, les récupérateurs mettent au jour une pauvreté, habituellement dissimulée dans les marges urbaines, centrales ou périphériques¹⁰. De ce fait, leur présence y est de moins en moins supportée

⁸ La problématique de la « modernité », amplement analysée par ailleurs, nous intéresse ici en tant que productrice de représentations, discours, normes et politiques publiques excluant des catégories sociales indésirables. Nous faisons ici référence à la représentation de la ville telle qu'elle est promue par ses gestionnaires *via* le recours à des innovations technologiques considérées comme « modernes », notamment parce qu'elles sont érigées en modèles universels. Dans les villes marocaines, cette politique d'offre d'équipements importés est la règle pour le secteur de la propreté urbaine (Brakez, Bertolini, 2008). Il en a été de même au Caire à partir de 2000 (Florin, 2015). Voir aussi les travaux précurseurs sur la question au Maroc de Coing, Jolé, Lacoste, Montano (1987) et Jolé (1991).

⁹ Entretien réalisé par Étienne Allix, le 24/04/2016.

¹⁰ « *Il n'est plus besoin de rappeler que les marges ne sont pas forcément spatialement périphériques, que du fait de la diversité des organisations spatiales urbaines, mais aussi de leur constante transformation, la marge peut-être spatialement au centre ou en périphérie* »

comme en témoignent leurs fréquentes évictions hors des quartiers huppés. Leurs habitants n'acceptent pas non plus la proximité, toute relative qu'elle soit, des décharges où beaucoup de récupérateurs travaillent.

C'est le cas des résidents de la *gated community* Casa Green Town, voisine de la décharge de Médiouna – 3000 tonnes de déchets par jour – qui font pression sur les autorités pour sa fermeture. La spécificité de ce NIMBY¹¹ réside dans le double argument des habitants mettant en cause à la fois la proximité des déchets et les « activités illégales des pollueurs de la décharge »¹², à savoir les récupérateurs qui y travaillent.

Récupérer dans les quartiers populaires d'habitat non-réglementaire

Les quartiers aisés leur étant plus difficiles d'accès, certains récupérateurs leur préfèrent des quartiers plus populaires, notamment ceux d'habitat non-réglementaire moins riches en matières mais où ils sont plus tranquilles et moins en butte aux autorités. Ces quartiers, où les services municipaux de collecte des déchets étaient encore absents dans les années 1990 (Jolé, 1991) ou très insuffisants (Navez-Bouchanine, 1991), sont toujours l'objet d'un traitement inégalitaire. La présence des récupérateurs y suscite donc peu de débats.

Par ailleurs, dans ces quartiers denses, composés de ruelles et de maisons basses, les pratiques de collecte diffèrent. Du fait du nombre réduit de conteneurs, la fouille laisse place à une collecte au porte-à-porte : les déchets transitent de la main à la main et la récupération repose sur les relations entre habitants et récupérateurs. Dans les ruelles où la circulation est rare, ils peuvent facilement signaler leur présence et les habitants les repèrent aisément des fenêtres de leurs maisons. Cette dimension relationnelle du travail relativise leur indésirabilité et, d'ailleurs, certains habitants trient leurs déchets avant leur passage. Surtout, les récupérateurs expliquent qu'ils choisissent de collecter dans ces quartiers car ils y ont tissé des réseaux d'interconnaissance. Ils déterminent leurs territoires de collecte non plus en fonction de la seule valeur du rebut, mais parce qu'ils y sont connus des habitants. Certains d'entre eux travaillent là où ils résident, au contraire de ceux qui fuient leur quartier pour récupérer dans l'anonymat. Un jeune de

(Gervais-Lambony, 2014, p. 12). Sur le terme « marge » et ses acceptions, voir dans le même ouvrage « Marges urbaines en débat » (Florin, Semmoud, 2014) et encore l'« Introduction » de *La ville face à ses marges* (Sierra, Tadié, 2008).

¹¹ Fréquentes dans d'autres contextes, le NIMBY, *Not in my Back Yard*, consiste au rejet par les riverains d'équipements jugés nuisibles ou d'opérations immobilières non désirées.

¹² Voir « Une catastrophe écologique et sanitaire aux portes de Casablanca » (Berrahou, 2015) publié sur le site Médias24. <<http://www.medias24.com/SOCIETE/158477-Une-catastrophe-ecologique-et-sanitaire-aux-portes-de-Casablanca.html>>

Salé explique : « *Je collecte ici, c'est mieux, je connais les gars du quartier et eux me connaissent comme le récupérateur de légumes du coin ; moi je passe chez eux et ils me donnent ce que je cherche. Si les gens ne te connaissent pas tu n'auras rien* »¹³ alors interpellé par un « *Mon fils !* » venant d'une habitante désirant savoir ce qu'il collecte.

Cette diversité des situations, des relations avec les autres citadins et des façons de collecter témoigne que l'indésirabilité des récupérateurs est loin d'être homogène et que les degrés d'indésirabilité s'articulent à la composition sociale de la ville. Quoi qu'il en soit, ils sont de moins en moins tolérés dans les quartiers centraux et aisés et ce rejet se traduit par des dispositifs techniques, mais aussi par des brimades et arrestations les excluant peu ou prou de ces espaces et réduisant leur accès à la ressource.

VIVRE AVEC L'INDÉSIRABILITÉ OU LA DOUBLE PEINE DES RÉCUPÉRATEURS

Les récupérateurs de déchets urbains sont marqués par une double peine, car travailler avec le déchet et dans le déchet s'assortit d'une autre affliction : repoussés aux marges ou se glissant dans les interstices urbains, ils vivent isolés, cachés et excentrés, certes comme d'autres catégories démunies, à ceci près que la présence des déchets renforce davantage leur exclusion. De plus, leur travail avec les déchets polluants, parfois toxiques, augmente leur vulnérabilité.

Pourtant, cette catégorie « récupérateur » masque la diversité des places sociales et dit peu de la variété de leurs pratiques et circulations, de leurs lieux de vie, ou de la hiérarchie professionnelle qui les distingue.

Une assignation à la marge

L'indésirabilité des *bouâra* explique la localisation de leurs quartiers aux limites de la ville. Indésirables dans le centre, ils sont poussés vers les périphéries.

À Casablanca, une partie des déchets collectés en ville est triée et stockée dans le quartier excentré de Lahraouine (figure 3). Environ 500 personnes y travaillent, surtout des hommes qui habitent les douars-bidonvilles¹⁴ voisins. Une rocade au nord, des douars à l'ouest et des champs au sud et à l'est marquent les frontières du quartier situé dans une dépression et invisible de

¹³ Entretien avec un éleveur d'environ 20 ans né à Sidi Moussa, quartier populaire central de Salé. Il y collecte depuis 4 ans l'organique pour nourrir ses bêtes en périphérie (réalisé par Étienne Allix le 20/05/2016)

¹⁴ À l'origine, hameau, village rural. En ville, on désigne par douar l'habitat populaire et de mauvaise facture s'apparentant au bidonville.

l'extérieur (figure 2). En dépit de cet enclavement, des projets immobiliers sont en cours et les récupérateurs savent que leur quartier est menacé. Créé au début des années 1980, en raison d'une décharge proche aujourd'hui fermée, cet espace informel ne dispose ni de l'électricité, ni de l'assainissement le plus élémentaire. Seules quelques fontaines et une école ont été implantées pour les douars. Les relations avec les autorités sont quasi inexistantes, hormis le contrôle du *moqaddem*¹⁵ qui traverse Lahraouine en mobylette pour surtout contrôler qu'il n'y a aucun départ d'incendie.

Si Lahraouine se présente comme un isolat, ses activités sont néanmoins reliées à l'économie urbaine par les va-et-vient quotidiens des charrettes des *bouâra* et des 70 camions des grossistes qui y achètent plastiques, cartons, ferraille, bouts de tuyaux, polystyrène, chutes de tissus, laine, mousses, bourre de matelas, etc. Ces circulations témoignent bien que, malgré leur indésirabilité, les récupérateurs sont toutefois utiles en tant que fournisseurs en matières premières de l'industrie du recyclage.



Figure 2 – Lahraouine, un quartier isolé et enclavé

© Pascal Garret, Casablanca, 2015

¹⁵ Le *moqaddem* est un chef de quartier sans légalité administrative, mandaté par le *caïd*, agent de l'autorité locale ayant statut d'officier de police, lui-même représentant du *wali*, équivalent du préfet.

Certains petits grossistes informels réussissent à maintenir leurs activités de tri et de stockage dans les quartiers centraux et péri-centraux de Rabat et Casablanca en s'implantant dans leurs interstices : bidonvilles résiduels et espaces taudifiés sont convoités pour y implanter des dépôts. Pour ces grossistes, l'avantage est de demeurer à proximité des rebuts intéressants des quartiers aisés, tout en réduisant les distances à parcourir pour les récupérateurs. Les autorités ne semblent pas s'opposer particulièrement à leur présence : de toute façon, ces quartiers pauvres et dégradés sont menacés à plus ou moins court terme par des projets immobiliers ou de rénovation urbaine.

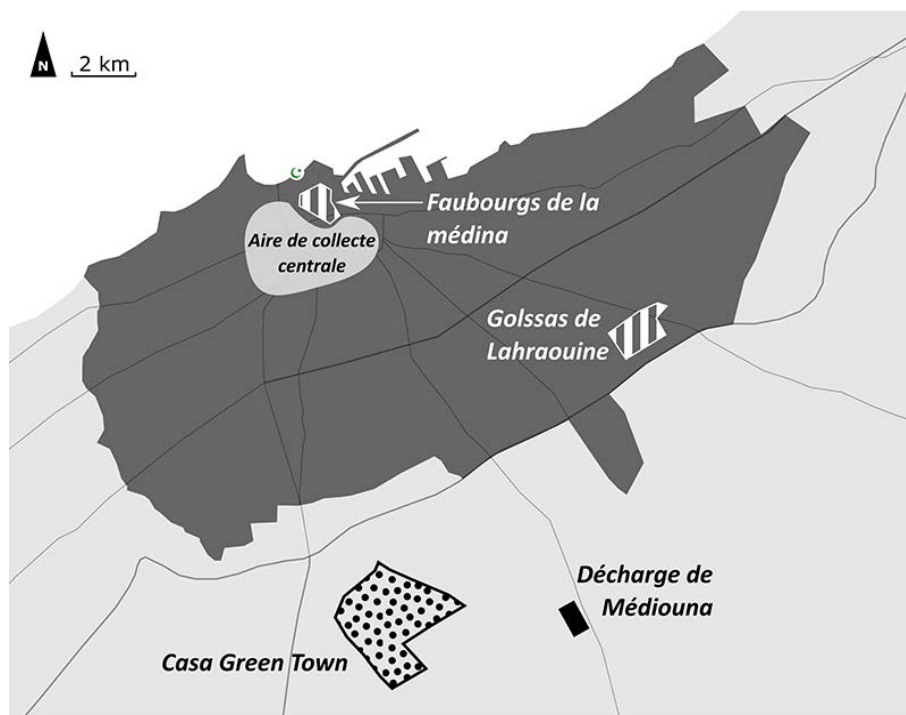


Figure 3 – Lieux de la récupération étudiés à Casablanca

© Réalisation Étienne Allix, 2016

À Casablanca, ces grossistes ont agencé leurs dépôts sur des friches entre des immeubles ou en rez-de-chaussée d'immeubles inhabités des faubourgs paupérisés et taudifiés de la médina (figure 3). Ils y bénéficient de la proximité d'une large aire de collecte centrale comprenant les quartiers relativement aisés ainsi que ceux du commerce de gros qui déverse chaque jour des amoncellements de cartons. Les dépôts servent pour le stockage et le logement des récupérateurs venus en majorité des provinces rurales de

Kelâat-dès-Sraghna, Rahmna et Youssoufia au nord de Marrakech. Ils dorment dans des *bartouches*¹⁶, chambres exiguës, confinées entre les matériaux récupérés. En dehors des heures de travail, ils cohabitent avec les autres habitants du quartier dont certains acceptent mal leur présence.

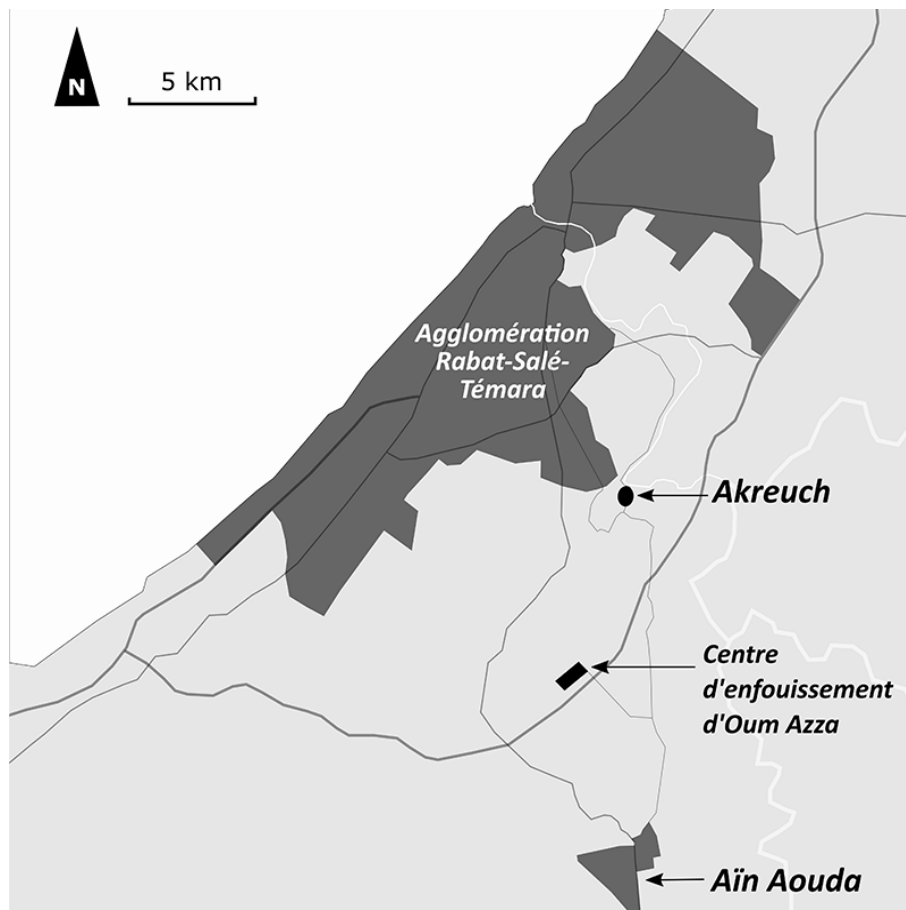


Figure 4 – Localisation d'Akreuch et de Aïn Aouda
© Réalisation Étienne Allix, 2016

Depuis longtemps menacés d'expulsion en périphérie en raison du projet de construction d'une large Avenue Royale, ces habitants sont pourtant eux-mêmes indésirables (Berry-Chikhaoui, 2012). Mais leur statut de résidents en fait des pauvres « gérables » par le relogement alors que les récupéra-

¹⁶ Terme utilisé pour désigner des espaces reclus où des hommes seuls peuvent s'adonner à des pratiques interdites sans être aperçus – fumer du haschich, boire de l'alcool ou avoir des rapports sexuels hors mariage.

teurs, aux activités réprouvées et au domicile instable, semblent n'appartenir à aucune catégorie de bénéficiaires de politiques publiques.

Même quand ils sont pris en compte par l'administration, ceux qui ont à faire avec les déchets conservent toujours une dépréciation supplémentaire. Après la démolition de leurs baraques par les autorités de Rabat, les récupérateurs travaillant et habitant dans l'ancien dépotoir d'Akreuch, ont été relogés à partir de 2004 à Aïn Aouda, petit centre urbain satellite (figure 4). Depuis les années 1970, cet ancien bourg rural, situé à 30 km de la capitale, s'est peu à peu transformé en réceptacle des rejetés de la ville sous l'effet de politiques d'expulsion et de relogement des bidonvillois (Laraki, 1996, Navez-Bouchanine, 2012). Certains récupérateurs relogés témoignent du fait que, venant de la décharge d'Akreuch, ils sont méprisés à la fois par les habitants d'Aïn Aouda et les autorités locales. Ils disent qu'ils sont toujours vus comme « ceux des ordures » et pâtissent de la mauvaise réputation de cette zone, connue pour ses trafics de haschich. L'indésirabilité semble ici accentuée par la représentation d'un territoire du négatif à la fois hors du contrôle de l'État et dévolu aux rejets et à la relégation (Lhuillier, 2011). « *Ceux d'Akreuch* » deviennent alors indésirables parmi les indésirables.

À la marge de la marge et indésirables parmi les indésirables

La catégorie « récupérateur » masque l'hétérogénéité des sous-groupes qui la composent selon les lieux et les matériaux récupérés. Ainsi, refusant les amalgames, certains établissent des gradients : ils rehaussent leur propre image en se comparant à d'autres qu'ils disent « plus sales », se distinguent de « ceux qui mendient » ou de « ceux qui dorment dehors ». Dans le même ordre d'idée, sont blâmés « ceux qui volent » des biens publics comme des plaques d'égouts ou des câbles électriques et ceux qui laissent des détritiques autour des poubelles attirant sur tous le mécontentement des habitants. À Casablanca, certains récupérateurs de cartons dans les zones commerciales se disent « propres » à l'inverse de ceux qui se salissent en fouillant dans les poubelles. Insistant sur la saleté et la souillure et sur l'impureté de ce travail au regard de l'islam, l'un d'eux précise : « *Moi je fais un travail propre. [...] je ne m'approche pas des poubelles, sauf votre respect [hachak] : je fais mes prières moi. Ceux qui fouillent dans les poubelles, ils se salissent avec les ordures, ils se contaminent avec, pas moi, moi je récupère uniquement le carton propre.* »¹⁷

Dans certains cas, le gradient de propreté ne dépend plus de ce qui est manipulé, mais des lieux de la collecte. Ainsi, à Rabat, des récupérateurs se disent plus propres que ceux de Salé alors qu'ils récupèrent les mêmes

¹⁷ Entretien avec un récupérateur d'une soixantaine d'années rencontré à Derb Omar, quartier du commerce de gros dans le centre de Casablanca (réalisé par Étienne Allix le 15/05/2016).

choses. Récupérer à Salé, ville à la mauvaise réputation, régulièrement décriée comme étant pauvre, dangereuse et désorganisée, apparaît comme un facteur aggravant. Les représentations dégradantes des lieux déteignent sur ceux qui les manipulent.



Figure 5 – L'intérieur de la décharge de Médiouna en 2012

© Bénédicte Florin, Casablanca, 2012

Quant aux récupérateurs de la décharge de Médiouna, où 750 bennes-tasseuses déposent quotidiennement les déchets du Grand Casablanca, ils travaillent et vivent encore davantage à la marge (figures 3 et 5). Vivant dans les douars voisins et sans moyens de locomotion, ils ne fréquentent pas la ville car les matériaux récupérés sont pesés et achetés sur place par des intermédiaires dont les camions entrent et sortent de la décharge sans être inquiétés. Ils sont quasi invisibles et travaillent sur un talus de déchets qui culmine dangereusement à 48 mètres de haut. À même la décharge, s'ajoutent une soixantaine d'éleveurs d'environ 1 000 vaches, chèvres et moutons, des collecteurs de déchets verts revendus aux éleveurs des environs, des vendeurs de thé et de nourriture ainsi que des mouettes et des rats¹⁸. En lien permanent avec l'économie du recyclage, la décharge reste toutefois un monde clos pour les récupérateurs, violent, mafieux où le travail est le plus pénible, dangereux et stigmatisant. Les travailleurs des déchets rencontrés en ville cherchent à se distinguer des récupérateurs des décharges, ne travaillant pas dans les matières les plus souillées, mélangées pendant plusieurs heures dans les camions de collecte. Pourtant, en 2016, Mustapha, grossiste à Lahraouine, est contraint de se rendre à la décharge : l'accès de

¹⁸ Entretiens avec le responsable de la décharge et observations réalisés entre 2012 et 2015 par Bénédicte Florin.

plus en plus difficile aux déchets en ville l'oblige à s'y fournir en matériaux. Quoi qu'il en soit, « ceux de Médiouna » constituent la catégorie la plus indésirable aux yeux des autorités, des habitants mais aussi des autres récupérateurs. La hiérarchie de l'indésirabilité est étroitement articulée à la localisation du travail, à l'état du déchet et au type d'activité : plus on est loin, plus le déchet est ultime, plus il s'agit d'un « sale boulot » (Hughes, 1962) et plus on se trouve en position inférieure et reléguée.

Faire avec le stigmaté : mise à distance et entre-soi

« Il va de soi que, par définition, nous pensons que la personne ayant un stigmaté n'est pas tout à fait humaine. Partant de ce postulat, nous pratiquons toutes sortes de discriminations [...] » (Goffman, 1975, p. 15).

À la vue de passants se bouchant le nez, les insultant ou les dévisageant, les récupérateurs reçoivent un message dégradant. Certains s'attachent à en contredire la teneur comme Mohammed, récupérateur à Rabat : « *Moi je suis un être humain comme les autres, je suis marié et j'ai des enfants comme les autres* ». ¹⁹

Le poids du stigmaté lié au travail avec les déchets explique aussi que nombre de récupérateurs cachent intentionnellement la nature de leur activité à leurs proches : venus seuls, principalement de régions rurales, la mise à distance est nécessaire car récupérer les déchets n'est envisageable qu'en dehors des lieux de vie de l'entourage. À ceci s'ajoute le fait que certains sont « entrés » dans le travail après une rupture, un divorce, un accident de la vie. Perçue comme un renoncement et un échec social, la récupération incite ceux qui en ont fait leur gagne-pain à migrer et à se fondre dans l'anonymat, intériorisant leur propre indésirabilité. À leurs proches, ils disent travailler dans un autre domaine, jugé plus « acceptable » ou dans une entreprise quelconque sans donner de détails²⁰. Ils se préservent ainsi de leurs jugements et réprobation. C'est le cas de Rachid, jeune célibataire sans enfants récupérant à Rabat dans le quartier aisé d'Agdal, dont la famille habite à Safi, à 300 km au Sud. Comme d'autres, il craint que cette dernière ne la reconnaisse sur des photos prises à son insu par des enquêteurs de notre genre. Il nous explique que, du fait du regard que la société porte sur lui, il ne considère pas ce travail comme un métier mais plutôt comme du

¹⁹ Entretien avec Mohammed, originaire de Rommani, petite commune rurale à 70 km de Rabat. Ancien manœuvre agricole, il a commencé à récupérer dans la capitale il y a 7 ans pour améliorer ses revenus (réalisé par Étienne Allix le 25/04/2016).

²⁰ Cette attitude est très proche de celle des égoutiers décrite par A. Jeanjean dans son ouvrage *Basses œuvres* en particulier dans la partie « Dire l'activité » (Jeanjean, 2006, p. 78 et Jeanjean, 2011).

« *n'importe quoi* » pour « *dépanner* »²¹. Ceci dit, certains considèrent leurs activités comme un vrai travail, en particulier les patrons grossistes qui emploient des *bouâra* et des ouvriers pour le recyclage.

LA GESTION DES INDÉSIRABLES ET LES TENTATIVES DE RÉSISTANCE DES INTÉRESSÉS

Depuis plusieurs décennies, les récupérateurs urbains suscitent, au niveau des institutions internationales de développement et dans les pays dits des Suds, des débats publics oscillant entre le choix d'une gestion caritative déterminée par des représentations univoques de leur pauvreté, une politique d'intégration, parfois non dénuée d'instrumentalisation, le laisser-faire et la répression. Dans les villes marocaines, les récupérateurs sont confrontés à des mesures de régulation sociale qui les ciblent et à la mise en place de dispositifs de collecte limitant leur accès à la ressource. À ces mesures qui s'imposent à eux, certains opposent des arguments et tentent de s'organiser pour légitimer leurs activités ainsi que leur rôle dans la société. Enfin des expériences d'intégration, présentées comme exemplaires par les politiques, médias et organismes de coopération bilatérale et internationale, voient le jour.

Supprimer l'outil de travail et rendre inaccessible la ressource

Brimades, amendes et confiscation des outils de collecte constituent les moyens les plus fréquents utilisés à l'encontre des récupérateurs : « *Le caïd a confisqué la charrette et l'âne de mon bouâr. [...]. Il est de plus en plus difficile d'aller dans le centre-ville à cause des contrôles. Mais la nuit, on peut aller jusqu'à la mosquée [la grande mosquée Hassan II, à 18 km]. On fait ce travail parce qu'on n'a pas d'autre alternative ! Mais on est humilié par la société et par les responsables* ». ²²

Pour les gestionnaires, mendiants et récupérateurs constituent une même catégorie d'indésirables : « *Le problème des chiffonniers, c'est comme celui de la mendicité, on doit faire du "social" et de temps en temps on fait des campagnes* » explique un proche conseiller du *wali* – équivalent du préfet – de Rabat. Mais, si les premiers font l'objet de rafles au titre de la loi interdisant la mendicité, la régulation des seconds s'apparente plutôt à l'élimination d'un surplus quand nécessaire : « *Les chiffonniers c'est un fléau qu'on ne peut pas éradiquer totalement [...]. Des campagnes sont*

²¹ Entretien réalisé par Étienne Allix le 24/04/16. Rachid, environ 25 ans, était mécanicien à bord de navires de pêche avant un accident l'obligeant à trouver un autre travail. Il récupère à Rabat depuis deux ans.

²² Entretien avec Mohammed, 50 ans environ, qui stockent depuis 1983 la ferraille et le plastique, achetés à des bouâras. Il vit dans le douar de Lahraouine (réalisé par Bénédicte Florin, le 03/07/2012).

organisées lorsque le problème s'aggrave, quand ils deviennent trop visibles, qu'ils commencent à récupérer même le jour » explique le même responsable. Régulièrement, des charrettes sont envoyées à la fourrière et les récupérateurs internés quelques jours dans un asile avec les fous, mendiants, enfants abandonnés. Parfois, ces campagnes ont lieu suite à des vols (câbles électriques, plaques d'égouts, caténares) pour lesquels les récupérateurs sont les premiers suspectés. Quelques-uns d'entre eux dénoncent ces pratiques tout en reconnaissant que certains s'y adonnent.

L'indésirabilité des récupérateurs leur est aussi constamment rappelée à travers l'interdiction de circuler dans certaines avenues du centre-ville. Surtout, les gestionnaires publics limitent de plus en plus l'accès à la ressource : ils optent pour la mise en place dans les quartiers centraux, péri-centraux, aisés ou touristiques de nouveaux conteneurs plus volumineux et fermés qui contraignent la fouille. De même, ils exigent des entreprises de collecte qu'elles augmentent leurs fréquences de passage afin que les déchets soient évacués plus rapidement.

Ces mesures dissuasives n'empêchent pas les contournements de la part des récupérateurs comme, par exemple, circuler dans le centre malgré l'interdiction, y compris avec leur âne, ou encore y collecter avec un pick-up que l'on charge à plusieurs. Les nouveaux dispositifs de collecte peuvent également être contournés : « *On fait sortir les déchets avec des crochets et aussi des enfants qui entrent dans les bennes... Oui, c'est dangereux, mais ne pas avoir à manger, c'est dangereux aussi* »²³. De même, des ajustements sont initiés pour ne pas attirer l'attention des autorités. Ainsi, les récupérateurs de Salé s'organisent pour ne pas traverser à plus de deux au même moment le pont reliant cette ville à Rabat. Certains prennent soin de ne pas laisser traîner de déchets autour des bennes ou encore de ne pas collecter d'objets trop grands, trop visibles et donc suspects. Un récupérateur de Rabat demande même la permission de ramasser des objets au gardien de voitures présent dans la rue.

La décharge de Médiouna cristallise le plus les tensions entre autorités et récupérateurs qui, soutenus par une mafia locale, refusent d'en partir malgré le projet de fermeture. En 2012, ceux-ci travaillaient reclus dans un espace de 12 hectares, mais en 2016 ils avaient réoccupé près de la moitié des 70 hectares du site qui semble aujourd'hui fonctionner hors de tout contrôle de la société gestionnaire. Cette lutte pied à pied ne peut être comprise qu'en tenant compte des intérêts des nombreux acteurs en présence sans oublier le fait que les grossistes délestent la décharge d'une quantité considérable de

²³ Entretien avec Mustapha, 60 ans, patron-recycleur et habitant à Lahraouine depuis 1983 (réalisé par Bénédicte Florin, le 11/01/2015).

matériaux non pesés, au bénéfice de la société gestionnaire qui n'a pas à traiter ces derniers réinjectés dans les circuits formels du recyclage.

La quête de reconnaissance : discours et auto-organisation

À Rabat et Casablanca, les récupérateurs argumentent que l'économie du recyclage repose sur leur travail et plaident pour une reconnaissance en énumérant les bénéfices qu'ils procurent à l'État : « *Avec ce que l'on fait nous réduisons les dépenses et réglons des problèmes de l'État car nous ne sommes pas au chômage et nous allégeons le travail des sociétés de collecte* »²⁴. Par ailleurs, les petits entrepreneurs des déchets prennent la parole et y intègrent les arguments des discours environnementalistes, entendus dans les médias, en y ajoutant une justification économique : « *On contribue à l'économie du pays, c'est grâce à nous que c'est recyclé, sinon, ça serait brûlé ; ça fait un gain, c'est notre survie, on fait vivre des ouvriers.* »²⁵

À Lahraouine, l'organisation communautaire, les liens professionnels (achat-vente, troc de matériaux, dépannages en tout genre), et l'entraide ont permis l'émergence d'un leader qui tente d'organiser les récupérateurs dans une *Association de défense des commerçants de matériaux recyclés* afin de défendre leurs droits et de plaider leur reconnaissance auprès des autorités : « *L'idée, c'était de s'organiser en association pour accéder aux droits, aux soins du travail. Parce qu'il y a beaucoup de risques dans ce travail et pas de soins. [...] Les gens ici sont motivés, tout le monde est motivé par l'association. On voulait faire des actions de sensibilisation. Mais les autorités ont refusé [l'association] parce que leur projet, c'est de récupérer les terrains [...]. Tous les ans, on nous dit qu'on devra partir. Nous, on refusera de partir, il y a des familles qui vivent dans le douar. On paye un loyer, donc on peut rester [...]. Nous, on revendique l'organisation et la reconnaissance de notre métier [...]. Mon objectif, ça serait de régulariser tout le monde* ».²⁶

Si les pouvoirs publics ne répondent pas à ces demandes de reconnaissance, ils maintiennent toutefois un fragile *statu quo* dans un contexte de tensions sociales.

Intégrer les indésirables ou comment mieux en tirer parti

Supervisé par le ministère de l'Environnement et financé par la Banque mondiale, le Programme national des déchets ménagers (PNDM) initié en 2008 vise à soutenir la privatisation des services de gestion des déchets à

²⁴ Entretien avec Salah réalisé par Bénédicte Florin le 24/04/2016 (cf. note 18).

²⁵ Entretien avec Mustapha, patron-recycleur, réalisé par Étienne Allix le 25/06/2013.

²⁶ Entretien réalisé par Étienne Allix le 25/06/2013.

travers à le versement de subventions aux communes délégantes. Il comporte un « volet social », auquel à peine 2 % du budget total sont affectés, qui consiste à développer le recyclage en intégrant les récupérateurs informels dans des centres de tri.



Figure 6 – Les travailleurs et travailleuses de la coopérative d'Oum Azza
© Pascal Garret, Rabat, 2017

En 2010, après la fermeture de la décharge d'Akreuch à Rabat, une partie des récupérateurs est ainsi regroupée dans une coopérative de tri pour travailler sur le nouveau site d'enfouissement à Oum Azza, géré par une société française. Ils travaillent désormais au bord d'un tapis mécanique, six heures par jour en continu (figure 6). En l'absence de financements publics, leur revenu demeure entièrement dépendant de leur rendement et du marché. Il n'excède pas 14 dh (1,40 €) de l'heure soit près de la moitié de ce que beaucoup d'entre eux, en particulier les plus jeunes, pouvaient gagner en une heure de travail à Akreuch. De plus, il ne leur est plus possible de revendre des objets de valeur trouvés parmi les déchets car les garder par-devers eux leur est désormais interdit par le règlement de la coopérative. Puis, considérés comme des travailleurs indépendants, ils ont à payer eux-mêmes les cotisations pour la sécurité sociale, soit 25 % de leur salaire contre 7 % pour un salarié classique. Ainsi, près des deux tiers des trieurs ne sont pas déclarés à la caisse nationale de sécurité sociale, n'y voyant aucun avantage. Ceux qui se déclarent sont des chefs de famille avec au moins trois enfants, pouvant alors toucher un montant d'allocations presque équivalent au

montant des cotisations. Enfin, les conditions de travail sont à peine meilleures. Sans tri à la source, les trieurs doivent extraire les matériaux recyclables d'un mélange de déchets ménagers, industriels et hospitaliers, alors qu'à Akreuch ils pouvaient notamment reconnaître les bennes-tasseuses venant des hôpitaux. Si aujourd'hui ils portent des gants, ceux-ci ne les protègent pas, par exemple, des seringues usagées.

Alors que l'Etat, la Banque mondiale et la société gestionnaire du site font la promotion d'une expérience réussie d'« inclusion sociale » qu'ils érigent en *success story* à répliquer dans d'autres grandes villes du pays, la formalisation des récupérateurs d'Akreuch n'a pas amélioré leurs conditions de vie ni modifié substantiellement leurs conditions de travail. Une grande partie d'entre eux, jeunes non mariés ou jeunes chefs de ménage, perçoivent un revenu plus bas et ne bénéficient pas du système de sécurité sociale. En revanche l'intégration économique, elle, a bien lieu puisque les matières triées sont vendues et transportées directement aux entreprises de recyclage, sans intermédiaires.

CONCLUSION

Au Maroc, comme en de nombreux autres pays dits des « Suds », la situation des récupérateurs de déchets est ambivalente, oscillant entre rejet social, répression policière et inclusion économique : rejet social en raison du stigmate lié à l'ordure qui les exclut aux marges de la société ; répression en raison de leurs intrusions dans les espaces publics de la ville mise aux normes ; inclusion parce qu'ils constituent une main-d'œuvre de l'industrie du recyclage dans un contexte de concurrence accrue autour de la ressource qu'est le déchet.

L'action des politiques à l'égard des récupérateurs s'inscrit dans une approche de gestion de cette ambivalence. Par le biais du PNDM, l'État, appuyé par la Banque mondiale, cherche à soutenir le développement du recyclage tout en réduisant la visibilité des récupérateurs dans l'espace public urbain. S'il prévoit la généralisation du modèle de la coopérative d'Oum Azza pour les décharges des grandes villes, c'est afin d'éviter que le « problème » des récupérateurs ne se déplace dans les quartiers centraux. Dès 2008, un rapport de la Banque mondiale précisait que la fermeture de décharges depuis les années 2000 avait contribué à une hausse du nombre de récupérateurs dans les rues, faute d'intégration. Derrière l'objectif d'intégration sociale, il est bien question de conserver une main-d'œuvre utile tout en augmentant sa productivité au tri et en la contenant à l'écart des citoyens et isolée de tout regard. La stratégie du PNDM consiste, en parallèle, à substituer au travail des récupérateurs des centres-villes un tri effectué par les habitants. Des expériences pilotes voient le jour dans des résidences

fermées où les syndicats de copropriété se chargent de la collecte et vente des matériaux à la place des récupérateurs.

Ce double processus d'exclusion hors des villes et de très relative intégration en périphérie des récupérateurs répond à un besoin d'invisibilisation d'une activité de subsistance informelle, néanmoins utile au fonctionnement de l'industrie formelle du recyclage. Plus encore, la relation systémique qui lie la première et la seconde rend compte de la soumission d'une main-d'œuvre bon marché, sans droits et qui n'a aucune prise sur les prix, sur la demande en matériaux ou les réformes en cours. En ce sens, les récupérateurs – de la rue ou de la coopérative – constituent encore et toujours une force de travail exploitée par le capital d'une industrie en partie internationalisée qui a tout intérêt à s'assurer de son maintien.

Tout ceci renvoie plus largement à l'indésirabilité de l'informel et à sa nature toute relative car celui-ci contribue à la fois au fonctionnement de l'économie nationale et au maintien d'une (relative) paix sociale. Pour les autorités et les bailleurs l'objectif n'est plus de tenter de l'éliminer mais de préserver cette force de travail rentable tout en améliorant son contrôle et sa productivité, comme l'illustre le cas de la coopérative d'Oum Azza. Ce dernier révèle, en outre, une forme d'« informalisation du formel » (Lautier, 2003), en témoigne le fait qu'une majorité de trieurs adhérents demeurent sans protection sociale.

BIBLIOGRAPHIE

ASSAAD Ragui, 1988, « L'informel structuré. Les zabbâlin du Caire », *Peuples Méditerranéens*, n° 41- 42, Paris, p. 181-192.

ATGET Eugène, 1912, *Les zoniers*, Paris, s. p. <<https://sud.hypotheses.org/463>>

BANQUE MONDIALE, 2008, *Analyse des impacts sociaux et sur la pauvreté de la réforme du secteur des déchets solides ménagers au Maroc*, rapport, Rabat, 87 p.

BARLES Sabine, 2005, *L'invention des déchets urbains, France, 1790-1970*, Milieux, Seyssel, Champ Vallon, 297 p.

BAUMAN Zygmunt, 2009, *Vies perdues. La modernité et ses exclus*, Paris, Rivages, 272 p.

BECKER Howard, 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 248 p.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, 2012, « Les habitants face à la rénovation urbaine. Négociations, ajustements et résistances, l'exemple de l'avenue

royale à Casablanca », in Françoise Navez-Bouchanine, *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales*, Paris, Karthala, 2012, 363 p.

BERTOLINI Gérard, BRAKEZ Mustapha, 2008, « Gestion des déchets, innovations et territoires. Retours d'expériences et recherche contextuelle », *Marché et organisations*, n° 7 p. 92-113.

CIRELLI Claudia, FLORIN Bénédicte, 2015, « Vivre des déchets », in Claudia Cirelli, Bénédicte Florin, *Sociétés urbaines et déchets*, Tours, PUF, p. 14-56.

CORBIN Alain, 2008, *Le miasme et jonquille*, Paris, Flammarion, 425 p.

CORTEEL Delphine, LE LAY Stéphane (dir.), 2011, *Les travailleurs des déchets*, Toulouse, Érès, 331 p.

DE CERTEAU, 1990, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, t. 1, Paris, Gallimard, 349 p.

DOUGLAS Mary, 2001, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 205 p.

EL OUALIA LARAKI Houssaini, 1996, *Mécanismes de développement et type d'organisation spatiale d'un centre proche de Rabat (cas d'Aïn el Aouda)*, mémoire de 3^e cycle, INAU, Rabat, s. p.

FAURE Alain, 1977, « Classe malpropre, classe dangereuse ? Quelques remarques à propos des chiffonniers parisiens au 19^e siècle et de leurs cités », *Recherches, l'haleine des faubourgs*, n° 29, p. 79-102.

FLORIN Bénédicte, SEMMOUD Nora, 2014, « Marges urbaines en débat », in Nora Semmoud Bénédicte Florin, Olivier Legros, Florence Troin, *Marges urbaines et néo-libéralisme en Méditerranée*, Tours, PUF, p. 15-41

FLORIN Bénédicte, 2015, « Les chiffonniers du Caire : soutiers de la ville ou "businessmen des ordures" ? », *Ethnologie française*, n° 153 « Propreté, saleté, urbanité », p. 487-498.

GERVAIS-LAMBONY Philippe, 2014, « Préface », in Nora Semmoud et al., *Marges urbaines et néo-libéralisme en Méditerranée*, Tours, PUF, p. 11-14.

GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Les Éditions de Minuit, 1963, 175 p.

GUITARD Émilie, 2015, « "C'est pas le déchet, c'est le diamant !" Pratiques de récupération et gestion publique des déchets à Garouan et Maroua (Cameroun) », in Claudia Cirelli, Bénédicte Florin, *Sociétés urbaines et déchets*, Tours, PUF, p. 14-56.

- HUGHES Everett, C., 1962, « Good people and dirty work », *Social Problems*, vol. X ; 1996 pour l'édition française, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, EHESS.
- HARPET Cyrille, 1999, *Du déchet : philosophie des immondices. Corps, ville, industrie*, Paris, L'Harmattan, 603 p.
- JEANJEAN Agnès, 2006, *Basses oeuvres, une ethnologie du travail dans les égouts*, Paris, Ed. du CTHS, 279 p.
- JEANJEAN Agnès, 2011. « Entre transmission, contagion, secret et transgression : ce que l'on se « passe » aux abords des déchets », in D. Corteel, S. Le Lay, *Les travailleurs des déchets*, Paris, Érès, 279-300.
- JOLE Michèle, 1991, « Gérer ses résidus en public : R'bati, Slaoui, et habitants de Temara aux prises avec leurs déchets » *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 53, p. 32-39.
- LAUTIER Bruno, 2003, « Les limites de l'économie informelle comme alternative à la mondialisation libérale » *Revue du Mauss*, 2003/1, n° 21, Paris, La Découverte, p. 198-2.
- LHUILIER Dominique, 2005, « Le sale boulot », *Travailler*, n° 14, p. 73-98.
- LHUILIER Dominique, 2011, « Souillure et transgression : le travail sur le négatif psychosocial », in D. Corteel, S. Le Lay, *Les travailleurs des déchets*, Toulouse, Érès, p. 35-44.
- MACCAGLIA Fabrizio, MATARD-BONUCCI Marie-Anne, 2014, *Atlas des mafias. Acteurs, trafic et marchés de la criminalité organisée*, Paris, Autrement, 80 p.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 1991, « L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? La pratique urbaine au Maroc », *Espaces et sociétés*, n° 62-63, p. 135-160.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 2012, « Les nouvelles voies de la négociation dans les politiques de résorption des bidonvilles au Maroc. Entre recasement et accompagnement social », in Françoise Navez-Bouchanine, *Effets sociaux des politiques urbaines*, Paris, CJB-Karthala-EMAM, p. 165-218.
- SCOTT James C., 2009, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éd. Amsterdam, 2008, 269 p.
- SIERRA Alexis, TADIE Jérôme, 2008, « La ville face à ses marges. Introduction », *Autrepart*, n° 45, Paris, Presses de Sciences Po, p. 3-13.
<<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01453078>>